



*Pôle qualité et maîtrise
des aides financières*



PROJET D'ÉTABLISSEMENT ANNEES 2022 à 2026

GESTIONNAIRE

Mairie
49 Place de la Mairie
38660 SAINT VINCENT DE MERCUZE
Téléphone : 04.76.08.44.69
Mail : mairie.saint-vincent-de-mercuzes@wanadoo.fr

STRUCTURE

Halte-Garderie
Place de la Mairie
38660 SAINT VINCENT DE MERCUZE
Téléphone : 04 76 13 46 32
Courriel : haltegarderiesvm@outlook.fr

Un projet d'établissement : Pourquoi ? Comment ?

Conformément au décret d'août 2000.

L'élaboration d'un projet d'établissement a pour but de rendre explicite les objectifs de la structure. Depuis une trentaine d'année, le secteur Petite enfance a connu une évolution importante, en lien avec l'évolution de la société.

Un projet, c'est ce qui caractérise chaque lieu d'accueil, ce qui permet de poser des repères pour les acteurs concernés par l'accueil.

Le projet est porteur de SENS autour des valeurs communes.

Il se décline en plusieurs parties :

Le projet social :

Le projet social traduit au-delà du service rendu aux parents, sa fonction sociale dans ses différentes composantes (instrument de mixité, d'intégration et de cohésion sociale, de lutte et de prévention contre les exclusions et les inégalités). Il participe à l'éducation de futurs citoyens et inscrit la structure dans une dynamique territoriale et partenariale.

Le projet social représente LE POSITIONNEMENT et l'orientation de la commune en matière de Petite enfance.

Pour situer l'environnement, Saint Vincent de Mercuze s'étend sur 7,9 km et compte 1 568 habitants. Depuis quelques années, un relatif turn-over de la population se fait dans qu'il n'y ait beaucoup de constructions nouvelles. Avec une densité de 199,7 habitants par km², Saint Vincent de Mercuze a connu une nette hausse de 15,2 % de sa population par rapport à 1999. Elle fait partie de la Communauté de communes du « Le Grésivaudan ». Le nombre d'habitants augmente régulièrement (+ 1,8%) ainsi que le nombre de logement avec des réhabilitations de maisons anciennes. Les jeunes couples qui s'installent dans le village fondent leur famille et restent. On compte 46,4 % d'actifs sur la commune.

Situé à mi-chemin entre Grenoble et Chambéry, le village est idéalement placé pour les personnes qui souhaitent vivre à la campagne et se rendre en ville. La plus grande partie de la population active du village travaille dans l'agglomération Grenobloise.

Au niveau de la Petite enfance avec sa halte-garderie, un nouveau bâtiment a été construit pour être opérationnel en septembre 2021. Le développement durable, la transition énergétique ont été pensés avec comme objectif, d'être en esprit écoresponsable, en cohérence d'une démarche de conciliation du bien-être des enfants et de la préservation des ressources naturelles.

Sur la commune, il existe 2 modes de garde pour les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans :

- -La halte-garderie qui propose 14 places ;
- -Le Relais Petite Enfance qui compte 8 assistantes maternelles agréées. La structure permet de faire le lien entre les parents et les assistantes maternelles et d'améliorer l'offre qualitative (temps d'animation pédagogique)

Autres institutions et structures :

- L'école Primaire avec ses classes de maternelle et élémentaires.
- Association « A petits pas » gérée par les assistantes maternelles de la commune.

Présentation de l'établissement :

C'est dans un nouveau bâtiment, place de la mairie, au cœur du village qu'est situé « l'Espace jeunesse ». Il comprend la halte-garderie, le Relais Petite Enfance et le service enfance jeunesse.

La structure est clairement identifiée par les habitants du village, comme lieu « ressources » pour les questions relatives à la petite enfance.

Nous accueillons les enfants de la commune prioritairement et les familles des communes avoisinantes également selon les places disponibles les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h30 durant la période scolaire

La capacité d'accueil est de 14 enfants. Le nombre des bébés est limité à 3 au maximum pour des raisons de sécurité et de qualité d'accueil.

La halte-garderie est avant tout un lieu de socialisation du jeune enfant. Son objectif principal est de répondre aux besoins des familles et de leur permettre de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

L'accueil se fait soit :

- Accueil régulier (contrat sur l'année scolaire)
- Accueil occasionnel (selon les besoins des familles)
- Accueil d'urgence le cas échéant. Dans ce cas, la période d'adaptation peut être aménagée et les conditions d'accueil assouplies. Chaque situation étant particulière, la directrice voit, après échange avec les parents, la réponse à leur besoin immédiat, tout en tenant compte des besoins du jeune enfant.
- Accueil des enfants dont les parents sont bénéficiaires de minima sociaux (décret n°2006-1753 DU 23/12/2006) des familles en recherche d'emploi ou parent monoparental.

Aussi, la tarification établie par la CNAF et appliquée à la Halte-garderie permet à toutes les familles, même les plus modestes, de confier leur enfant sans que la question financière constitue un frein rédhibitoire.

L'équipe est composée de :

- Une directrice Educatrice de jeunes enfants.
- Trois auxiliaires de puériculture.

Le personnel connaît ses missions précisément : la connaissance du développement du tout-petit, son observation fine, sa concertation régulière en équipe lui permet de remplir cette tâche au quotidien dans le souci du bien-être de l'enfant et de l'accueil de sa famille.

Réunions d'équipe, supervision :

Les réunions d'équipe ont lieu à raison de 1 heure de concertation toutes les 2 semaines. Elles sont l'occasion de faire le point sur les enfants accueillis, d'adapter l'organisation au quotidien, en fonction du groupe d'enfants (nombre, âge, besoins...)

Les réunions d'analyse de la pratique obligatoire dans toutes les structures permettent de prendre du recul vis-à-vis de nos pratiques professionnelles. C'est un réel soutien dans nos réflexions sur la prise en charge des enfants, l'accueil des familles

La halte-garderie travaille en partenariat avec divers autres établissements :

- L'école : une visite en fin d'année avec les enfants qui seront scolarisés ;
- La Bibliothèque : prochainement elle sera implantée place de la mairie, ce qui facilitera le partenariat déjà existant : temps Comptine à la halte-garderie ainsi qu'au RPE, prêt des livres, animations...
- La PMI (protection maternelle et infantile) : Bilan avec la puéricultrice ou le Médecin.
- La ludothèque du Touvet : prêt des jeux, animations...
- L'espace enfance jeunesse : utilisation des mêmes locaux, prêt du matériel, entraide dans les services.
- Psychologue pour l'analyse de la pratique (6 heures/an)
- Médecin référent de la halte-garderie : Dr Nallet généraliste sur Saint Vincent de Mercuze.

Le RPE entretient des liens étroits avec la halte-garderie, qui partage les mêmes locaux et le même personnel (la directrice de la garderie est également animatrice du RPE). De plus, un certain nombre d'enfants fréquente en même temps la Halte-garderie et le RPE à l'occasion des temps collectifs. Ce sont 8 assistantes maternelles agréées qui exercent sur le village et toutes fréquentent le relais.

Valeurs sociales promues à Saint Vincent de Mercuze

-Soutien à la parentalité :

- Répondre aux besoins de garde des enfants.
- Répondre aux questions des parents : organiser des temps d'écoute notamment lors de l'arrivée ou du départ des enfants.
- Participation ponctuelle à des activités, à des fêtes.
- Permettre aux compétences des parents de s'exprimer.
- Formations du personnel CNFPT ou autres.

-Culture ouverture sur l'extérieur :

- Importance pour les enfants et le personnel d'être sensibilisés à l'environnement extérieur.
- Travail en partenariat avec d'autres structures (réunions de réseau des structures avoisinantes,)
- Visite en juin pour chaque enfant de sa future école.
- Accueil des stagiaires : mise en place d'une fiche de suivi pour chaque stagiaire.
- Développer dès le plus jeune âge des comportements éco responsables en leur montrant l'exemple. Pour cela il faut que le personnel soit sensibilisé, qu'il y ait une réelle prise de conscience des enjeux.
- Réduction des déchets (le tri sélectif est pratiqué depuis longtemps)
- Préservation de l'eau : on tire la chasse d'eau une seule fois !
- Nettoyage des locaux avec des produits naturels (vinaigre, savon noir...)

Intégration des enfants en situation de handicap :

- Accueil à définir en concertation avec tous les acteurs intervenants autour de l'enfant.
- Définir un PAI (projet d'accueil individualisé) écrit pour l'enfant en accord avec la famille, la structure et le médecin référent de la halte-garderie.
- Tarif immédiatement inférieur aux taux d'efforts normal pour un enfant handicapé à charge de la famille (tarif CAF)
- Finalisation de l'accueil laissé à l'appréciation du directeur de la structure en fonction de l'adéquation des moyens offerts par la structure (locaux et personnel) et les contraintes dues au handicap de l'enfant.

Projet éducatif et pédagogique

Pourquoi un projet éducatif ?

Pour une bonne organisation et un bon fonctionnement, il paraît essentiel de mettre en valeur la notion de projet : Que faisons-nous à la halte-garderie, pourquoi et comment ?

Plan du projet :

Il se décline en deux parties :

- Le projet éducatif qui définit les valeurs communes à l'équipe de la halte-garderie.
- Le projet pédagogique qui explicite quels moyens l'équipe se donne pour appliquer celles-ci.

Le projet éducatif est donc :

- Un outil de travail avec les élus, dans la définition des missions de la structure
- Une base de travail pour l'équipe permettant la définition de valeurs communes et la confrontation des références éducatives de chacun
- Une réflexion sur les missions d'accueil
- L'expression de tous ceux concernés par la vie de l'enfant.

Répondre aux besoins de sécurité de l'enfant :

Assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant accueilli :

- Personnaliser l'accueil de chaque enfant en proposant une adaptation progressive.
- Donner à l'enfant son doudou quand il en a besoin.
- Être disponible pour l'enfant à tout moment (réconforter par des câlins)
- Observer l'enfant, reconnaître les signes de fatigues, de douleur, de faim et offrir des -- réponses adaptées aux besoins des enfants.

- Construire des repères dans le temps, des habitudes qui rassurent l'enfant grâce à un déroulement type de la journée.
- Vigilance et attention du personnel tout au long de la journée.
- Utilisation de matériel conforme aux normes de sécurité. Aménagement de l'espace sécurisé pour jouer.
- Respect des règles de l'établissement (cf. Règlement intérieur et protocole hygiène et santé écrit).
- Exercice incendie 1 fois/an. Formation SST (sauveteur secouriste au travail) pour une partie du personnel.

Répondre aux besoins d'espace, besoin psychomoteur :

- Offrir aux enfants un environnement adapté à l'âge et à leur besoin de motricité. (De bouger de se dépenser)
- Aménagement de l'espace de vie afin de permettre aux enfants de circuler librement.
- Coin calme (lecture, repos) coin psychomoteur (parcours motricité...) coin dinette (jeux d'imitation), apais d'éveil pour les bébés afin de pratiquer la motricité libre.
- Sortir dans le jardin dès que la météo nous le permet.

Répondre aux besoins de découverte, d'expérimentation :

- Stimulation et enrichissement des expériences personnelles
- Alternance entre jeux libres et activités dirigées.
- Tous les jours dans la matinée, proposition d'activités variées : peinture, musique, manipulation de semoule, loto, puzzle, pâte à modeler, cuisine...)
- À tout moment de la journée lecture, comptines et jeux de doigts.
- Une fois par mois une bénévole de la bibliothèque vient raconter des histoires.
- Projet d'activité avec un thème qui est choisi par l'équipe et qui change chaque année.

Préparer l'enfant à la socialisation :

- Instaurer un rythme progressif de groupe : mise en place de rituels, de repères, rangement avant le changement de salle, regroupement pour la collation et chansons, lavage des mains avant le repas...
- Faire ce que l'on dit, verbaliser quand c'est nécessaire.
- Respecter les horaires des biberons et des siestes pour les bébés.
- Respecter les règles de vie ses camarades et les adultes :
- Mise en place de règles de base (pas de jouet quand on monte l'escalier de la table pour change, ne pas taper, bousculer, faire mal intentionnellement...)

- Travailler sur la notion de patience, de chacun son tour, ceci en fonction de l'âge des enfants.
- Guider les enfants dans leurs relations avec les autres (ne pas taper pour avoir un jouet...) Expliquer calmement.
- Poser des limites s'y tenir.
- Respecter le matériel (les livres, les jouets...)
- L'adulte respecte l'enfant, donne l'exemple, adapte son langage, en retour nous demandons à l'enfant de nous respecter.
- Respect du choix et de l'autonomie de l'enfant :
- Donner de la valeur à ce que fait l'enfant (encourager verbalement l'enfant à exploiter par lui-même son potentiel et ses ressources.) Ne pas faire à la place de l'enfant, ne pas intervenir si cela n'est pas nécessaire.
- Veiller à sa sécurité sans imposer un comportement. Ne pas le mettre dans une situation qu'il ne maîtrise pas.

Respecter les règles d'hygiène :

Pour les enfants :

- Apprentissage de l'hygiène de base : se laver les mains avant et après le repas, après les activités...
- Les enfants sont changés entre 3 et 4 fois par jour et plus si nécessaire.

Par le personnel :

- Lavage des tétines 1 fois par semaine.
- Les draps des lits sont changés toutes les semaines et tous les jours pour les accueils occasionnels.
- Salle de change désinfectée tous les jours.
- Jeux des enfants désinfectés régulièrement.
- Ménage des locaux fait tous les jours.
- Chaussons pour les enfants et sur-chaussures pour les parents.
- Cuisine aux normes HACCP.

Etablir une relation de confiance avec les parents pour la coéducation de l'enfant :

Être à l'écoute des parents :

- Assurer un accueil personnalisé de qualité.
- Etablir une relation de confiance
- Disponibilité du personnel et temps d'échange avec les parents à l'arrivée et au départ de l'enfant.
- Information des parents sur les différents événements et temps de la journée.

- Cahier de transmission des informations pour la bonne prise en charge de l'enfant.
- Le parent est le premier éducateur de l'enfant, connaître les évolutions de l'enfant à la maison (introduction de nouveaux aliments, apprentissage de la propreté...)

Soutenir la fonction parentale en guidant les parents selon leurs demandes :

- Assurer les parents de la confidentialité des propos tenus dans la structure.
- Respecter les différentes méthodes éducatives sans porter de jugement.
- Reconnaître leurs compétences, leur savoir-faire leur savoir-être et les solliciter pour qu'ils puissent les faire partager et les communiquer aux autres.
- Faire profiter les parents de la richesse de l'équipe pluridisciplinaire qui permet un éclairage le plus large possible. (La halte-garderie joue un rôle important de prévention dans le repérage précoce des troubles du développement de l'enfant)
- Proposer des aides extérieurs (PMI, CMP, psychologue, assistante sociale, conseillère conjugale, LAEP...)

Informier les parents sur la vie de la structure :

- Réunion à thème 1 fois /an avec les parents.
- Rencontre à la bibliothèque deux fois par an.
- Rencontre conviviale en juin.

Ce projet d'établissement nous a permis une réflexion commune entre professionnels, élus et parents. Il fait apparaître tout le travail pédagogique et social qui se fait quotidiennement dans le secteur « petite enfance »

Nous souhaitons offrir aux enfants un lieu où ils puissent s'épanouir dans un cadre sécurisant, riche en possibilité d'éveil tout en respectant leurs droits, leur rythme, leurs différences et selon le désir des parents et le respect du projet familial.

Tous les acteurs de ce secteur devront donc travailler en partenariat en vue d'évaluer ce projet d'établissement, et de le faire évoluer dans les prochaines années.

A Saint Vincent de Mercuze, le 30 août 2022

	<p>Le Maire,</p>   <p>Philippe Baudain</p>
--	---